

Check-list : diminuer mon activité libérale

Gestion personnelle et projets annexes

- Clarifier vos motivations (passer plus de temps en famille, développer une activité associative, etc...).
- Déterminer vos objectifs en termes de temps de travail et de revenus.
- Estimer l'impact financier de la réduction d'activité et :
 - Ajuster les prélèvements et cotisations sociales (couverture santé, droits à la retraite, etc.).
 - Prévoir la gestion des périodes de baisse de revenus.

Réorganisation professionnelle

- Réduire vos jours et/ou heures de travail et ajuster votre planning de consultations.
- Identifier et prioriser les actes médicaux essentiels.
- Informer votre patientèle de manière claire et anticipée (horaires, nouveaux contacts si besoin).
- Coopérer avec des confrères pour organiser la continuité des soins.
- Envisager de recruter un remplaçant ou collaborateur pour alléger votre charge.
- Mettre à jour vos informations en ligne (site internet, plateformes médicales).

Obligations administratives et juridiques

- Informer vos confrères, notamment si vous êtes liés par un Contrat d'Exercice Commun ou Conjoint (CEC).
- Informer les organismes professionnels (si nécessaire) : URSSAF, CARMF, Ordre des Médecins, CPAM.
- Vérifier et adapter votre contrat de bail (si usage réduit des locaux).
- Réévaluer vos assurances professionnelles (Responsabilité Civile Professionnelle - RCP, multirisque, etc.).

Préparation de « l'après »

- Tester une réduction progressive pour trouver le rythme qui vous convient.
- Réévaluer régulièrement votre nouvelle organisation pour vérifier qu'elle répond à vos objectifs.
- Conserver un réseau professionnel actif pour garder des opportunités ouvertes